



Dilma Rousseff : «Ma destitution est un coup d'Etat»

Par [Dilma Rousseff](#)

Mondialisation.ca, 25 mai 2016

[rt.com](#) 19 mai 2016

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#)

Thème: [Économie](#), [Loi et Justice](#)

Brasilia, le 19 mai – Dilma Rousseff, évincée du pouvoir par le Parlement brésilien il y a une semaine, a déclaré lors d'une interview exclusive à RT que sa destitution était un coup d'Etat puisqu'elle n'a pas enfreint la Constitution de son pays.

RT : Vous êtes désormais au palais Alvorada et d'une certaine façon bannie dans votre propre pays. Comment vous sentez-vous moralement ?

Dilma Rousseff (D. R.) : Je suis assez positive. Je continue de me battre non pas juste pour conserver mon poste de présidente, mais surtout pour la démocratie dans mon pays. Honnêtement, je n'ai pas l'intention de rester cloîtrée dans ma résidence officielle – le palais Alvorada. Je veux me rendre dans beaucoup de villes au Brésil, discuter avec le peuple, rencontrer beaucoup de gens. Cela va me permettre de dire aux Brésiliens, et peut-être même au monde entier, ce qu'il se passe réellement dans ce pays, et que nous allons nous battre contre ce que nous considérons être une tentative de coup d'Etat.

 Source: Reuters

RT : Cela n'est-il pas, dans le fond, un coup d'Etat fantôme, «froid», puisque sans armes ? Selon vous, dans quelle mesure cet acte vous cible personnellement, et dans quelle mesure cible-t-il non seulement le pays, mais aussi ses alliés, notamment les BRICS ?

Il s'agit là d'un coup d'Etat puisque la Constitution n'a pas été enfreinte

D.R.: D'après moi, c'est le [processus de destitution](#), de ma mise à l'écart. La destitution est prévue par la constitution de notre pays uniquement si le Président enfreint la Constitution et ne respecte pas les droits de l'Homme. D'après moi et mes soutiens, il s'agit là d'[un coup d'Etat](#) puisque la Constitution n'a pas été enfreinte. Ils me poursuivent en justice pour mes actions, pour des «crédits» supplémentaires accordés au budget, mais tous les présidents avant moi l'ont fait. Ça n'a jamais été un crime et ça n'en devient pas un maintenant. Il n'y a rien qui permette de dire que c'est un crime. Pour parler de crime, il faut que ce terme soit défini par la loi. C'est pourquoi mes soutiens et moi-même considérons que cette destitution est un coup d'Etat dans la mesure où la Constitution précise très clairement les conditions pour destituer le Président : un abus de pouvoir, une violation à la constitution ou aux droits de l'Homme. Les actions prises en compte dans ce procès n'ont strictement rien à voir avec de tels crimes. En outre, le Brésil est une république présidentielle. [...] C'est pourquoi le Président ne peut être destitué pour des motivations politiques, en raison du fait que l'on ne fait pas confiance au Président de la République [...].

 Source: Reuters

L'équipe du film brésilien «Aquarius» en compétition à Cannes condamne la destitution de la présidente brésilienne Dilma Rouseff

Le gouvernement par intérim actuel ne partage ni notre vision des BRICS ni l'importance que nous accordons à l'Amérique latine

Une initiative a été lancée pour changer de programme politique – qui comprend notamment la sphère sociale et le développement économique – afin de faire face à la crise que le Brésil a connue ces dernières années et adopter un nouveau programme, à l'évidence néo-libéral. Ce programme prévoit, entre autres, la réduction de nos programmes sociaux à leur minimum, selon la doctrine d'«intervention minimale de l'Etat». Une doctrine qui va à l'encontre de toutes les lois brésiliennes sur les services publics, notamment la santé, le droit au logement, l'accès gratuit à une éducation de qualité, le salaire minimum, tout ce qui est garanti aux plus démunis au Brésil. Ils veulent en finir avec ces droits et en même temps ils mènent une politique antinationale – notamment en ce qui concerne les ressources en pétrole du pays. D'importantes réserves de pétrole ont été découvertes au Brésil à 7 000 mètres de profondeur sous des couches antésalifères. Les ministres disaient que l'accès à ces réserves était impossible. Mais aujourd'hui on extrait des millions de barils de pétrole par jour de réserves se trouvant sous des couches antésalifères. Ils ont évidemment dit ça dans le but de changer la législation pour garantir l'accès à ces puits de pétrole à diverses compagnies pétrolières internationales. De plus, en ce qui concerne la politique étrangère, nous – l'ancien président Lula da Silva et moi-même – avons œuvré pour le renforcement des relations avec les autres pays d'Amérique latine, d'Afrique, les BRICS, mais également avec d'[autres pays en développement](#) – en plus bien sûr des relations avec les Etats-Unis et l'Europe. Je pense que [le groupe des BRICS est l'une des alliances multilatérales les plus importantes](#) du monde de ces 10 dernières années. Mais le gouvernement par intérim actuel ne partage ni notre vision des BRICS ni l'importance que nous accordons à l'Amérique latine. Ils parlent même de fermer nos ambassades dans les pays d'Afrique.

Lire aussi



[«Fabriqué aux USA» : 3 signaux clés de l'implication de Washington dans le «coup d'Etat» au Brésil](#)

RT : Le nouveau gouvernement du président par intérim, que seuls 2% des Brésiliens soutiennent et qui pourrait être destitué lui-même au vu de certaines informations, est constitué exclusivement d'hommes de race blanche, dans un pays multiculturel, avec des ministres qui font l'objet d'enquêtes pour corruption... Jusqu'à quel point ce gouvernement est-il légal ?

Je ne l'ai pas nommé vice-président ou chef provisoire du gouvernement pour qu'il forme un nouveau gouvernement composé uniquement d'hommes blancs, sans aucune femme ni de personne d'origine africaine

D. R. : Il n'y a aucune légitimité tout d'abord à cause du péché originel qui est le processus de chantage. Le représentant de la Chambre des députés [Eduardo Cunha, désormais destitué de ses fonctions], qui a initié ce processus, est accusé de posséder des comptes à l'étranger, de corruption, de blanchiment d'argent. Evidemment, ce processus répand la peste sur la démocratie brésilienne et détruit tout le dispositif gouvernemental que nous avons. Je ne l'ai pas nommé vice-président ou chef provisoire du gouvernement pour qu'il

forme un nouveau gouvernement composé uniquement d'hommes blancs, sans aucune femme ni de personne d'origine africaine. [...] Une autre caractéristique de ce gouvernement est qu'il adopte une mesure mais la change le lendemain : étant donné que ce n'est pas un gouvernement qui a été élu par le peuple, il n'a pas de programme législatif. Il n'a pas présenté son programme lors des élections, n'a pas participé aux débats. Ce programme n'a pas été approuvé par la population. C'est pourquoi le gouvernement raconte n'importe quoi.



Source: Reuters

Il dit par exemple qu'il faut détruire toute une partie du système unique de santé publique brésilien. Ce système garantit, selon la constitution de 1988, la gratuité et l'universalité des soins à la population. Le gouvernement provisoire veut réduire l'importance de ce système, en transmettant une partie des services apportés à la population au secteur privé. Le gouvernement crée de tels conflits pour observer la réaction de la société et 24h plus tard change de position. Mais il pourra difficilement cacher que leur tendance, et en général leur but, consiste à adopter un programme aussi néo-libéral que possible face à la situation actuelle au Brésil.

Je suis convaincue qu'une énorme partie de la population brésilienne me soutient

RT : Y a-t-il une chance que vous retrouviez votre poste de présidente du Brésil ?

D.R. : Je vais vous dire la chose suivante : je vais me battre chaque jour, chaque minute, chaque moment de ma vie pour que cela arrive. Et je suis convaincue qu'une énorme partie de la population brésilienne me soutient.

La source originale de cet article est rt.com

Copyright © [Dilma Rousseff](http://DilmaRousseff.com), rt.com, 2016

Articles Par : [Dilma Rousseff](http://DilmaRousseff.com)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca